



Monsieur Le Préfet de Mayotte

Monsieur le Préfet,

L'intersyndicale a pris connaissance des réponses formulées par le gouvernement et vous en remercie.

Ces réponses appellent de notre part les observations suivantes :

- 1 Nous demandons à nouveau que soit acté le principe d'une reconstitution de carrière des agents concernés par les intégrations avant 2009. Nous souhaitons donc que la mission destinée à dresser un état des lieux du déroulement de carrière des agents de la fonction publique intègre cet aspect.
- 2 Nous regrettons que ne soit pas acté le principe d'une révision du taux d'indexation des salaires, ce que nous demandons à nouveau.
- 3 Nous nous étonnons que vous souhaitiez recueillir les propositions de l'intersyndicale sur l'attractivité du territoire. Nous avons déjà travaillé avec la préfecture et identifié les métiers en tension. Nous avons fourni à plusieurs reprises nos propositions pour remédier à cet état de fait. Nous demandons une évolution de la réglementation.
- 4 Nous exigeons que soit acté le principe d'une retraite de base et complémentaire sans oublier les prestations sociales, le tout aligné sur le droit commun au titre de la solidarité nationale.
- 5 Nous prenons acte de l'évolution du calendrier en ce qui concerne la transposition du code du travail. Nous attendons que les propositions qui seront formulées par les organisations syndicales trouveront un écho favorable.
- 6 Nous considérons comme positive la volonté de médiation du Préfet qui doit aboutir rapidement à la levée des sanctions des délégués et militants syndicaux.

Nous attirons votre attention sur le fait que nos revendications doivent faire l'objet d'un dialogue social constructif et non de façade. Nous restons déterminés à faire aboutir nos légitimes revendications.

Dans l'attente d'une prompt réponse de votre part.

Fait à Mamoudzou, le 18 novembre 2015

L'intersyndicale
UD FO – CGT Ma – UIR CFDT – FSU – FAEN - Solidaires